

DISPOSITIF

Fonds d'aide à la création cinématographique, audiovisuelle et numérique

ÉTAPE 1 : FINALISATION ET ENVOI DE LA CONVENTION

Nous adressons les conventions lorsque les projets ont un peu avancé, ce qui nous permet de suivre l'avancée des projets et surtout, pour les aides à la production, de rédiger les conventions au plus près de l'organisation des tournages et d'affiner en particulier la « Fiche descriptive », annexée à la convention.

Pour mémoire, le versement de la subvention régionale est conditionné par la réalisation du montant des dépenses en région que vous avez annoncé.

ÉTAPE 2 : DÉPÔT DE LA DEMANDE DE PAIEMENT

Procédure en ligne

- **Plateforme** : Site de la Région Pays de la Loire
- **URL** : <https://www.paysdelaloire.fr/culture-sport-associations/culture/cinema-audiovisuel-et-creation-numerique>

Connexion

1. Cliquer sur "**Suivre mes demandes ou reprendre une demande en cours**"
2. Se connecter avec ses identifiants
3. Suivre la procédure
4. Joindre les documents demandés dans la convention



The screenshot shows the website interface for the 'Fonds d'aide à la création cinématographique, audiovisuelle et numérique'. At the top, there is a navigation bar with the logo of the 'RÉGION PAYS DE LA LOIRE' and a menu with categories: ÉCONOMIE ET INNOVATION, FORMATION ET EMPLOI, JEUNESSE ET ORIENTATION, AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES, TRANSPORTS, TRANSITION ÉCOLOGIQUE, CULTURE, SPORT, PATRIMOINE, and MON CONSEIL RÉGIONAL. Below the navigation bar, the main heading is 'Fonds d'aide à la création cinématographique, audiovisuelle et numérique'. Underneath, there is a sub-heading 'Soutenir la création cinématographique, audiovisuelle et numérique en Pays de la Loire.' and a row of buttons: Objectifs, Bénéficiaires et éligibilité, Calendrier et procédure, Déposer un dossier, and Contact. The 'Contact' button is highlighted with a red circle. To the right of the main content, there are three circular icons: a lightbulb, a person, and a speech bubble. At the bottom right, there is contact information for Réjane Deniel, including a phone number (+33 2 28 20 65 90) and an email address (rejane.deniel@paysdelaloire.fr).

ÉTAPE 3 : MODALITES DE VERSEMENT DE L'AIDE

Mode de paiement

- **Versement** : Par virement bancaire sur le compte du bénéficiaire, dont le RIB a été déposé lors de la création du dossier.

Liste des pièces à déposer ? Voir :

- l'article 4 de la convention pour les aides au développement,
- l'article 5 de la convention pour les aides à la production.

Modalités de versement

- 75% de la subvention à la signature de la convention,
- le solde, soit 25%, à la fin du développement ou de la production de l'œuvre.